Programme national de santé scolaire

Dr Louled A

Objectifs:

- **Définir** le programme de santé scolaire.
- Connaître les activités du programme.
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de la santé scolaire en Algérie.

Plan:

- Introduction
- Historique
- Intérêt
- Population cible
- Objectifs du programme
- Activités du programme
- Moyens à mobiliser
- Suivi et évaluations des activités
- Coordination intersectorielle
- Conclusion
- Bibliographie

Introduction:

- La santé scolaire en Algérie est définie par la loi sur la santé n°18-11 du 2 juillet 2018 dans son article 94 «Le processus de promotion de la santé des enfants et des adolescents constitue l'un des piliers fondamentaux de la santé publique».
- La Santé scolaire a été instituée car il est important de veiller sur la santé des élèves à cause de leur regroupement qui favorise la diffusion de certaines maladies, facilite également l'action préventive et l'éducation pour la santé.

Définition:

Le programme de santé scolaire est l'ensemble des activités et des moyens mis en œuvre sur le plan préventif, curatif et éducatif pour assurer à l'élève et l'étudiant un bien-être physique, mental, social et intellectuel.

Historique:

- En 1981: Intégration de l'hygiène scolaire aux activités de base des centres des polycliniques et centres de santé après la création des secteurs sanitaires.
- En 1985: La loi 85.05 relative à la promotion de la santé (art 77 à 82) vise la prise en charge des élèves et des enseignants dans leur milieu éducatif.

- En 1993: Installation du comité National Technique de la santé scolaire et universitaire chargé d'établir un programme national.
- En 1994: Réorganisation de la santé scolaire avec création des Unités de Dépistage et de Suivi (UDS).
- Les années 2000: la médecine scolaire devient la santé scolaire par la création des équipes de santé scolaire.
- Les dernières années on parle de santé en milieu éducatif.

Intérêt:

- Nombre élevé d'enfants scolarisés.
- Leur âge nécessite une attention et une action prioritaire.
- Leur regroupement temporo spatial bien que favorisant la transmission de maladies facilite l'action préventive.

Population cible:

- Les enfants scolarisés.
- Le personnel enseignant.
- Le personnel administratif ou de service.

Objectifs du programme :

Une couverture sanitaire optimale à travers :

- Les visites médicales systématiques de dépistage pour l'ensemble des élèves concernés.
- > La prise en charge médicale spécialisée des affections dépistées en milieu scolaire.
- Vaccination des élèves à partir de la première année primaire selon le calendrier national de vaccination
- ➤ L'éducation et la promotion de la santé par l'organisation de campagnes impliquant tous les acteurs de la santé scolaire afin de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires pour l'adoption de saines habitudes de vie.

Des conditions favorables à la scolarité des élèves notamment en matière :

- D'aération et de climatisation de l'ensemble des locaux (classes pédagogiques, cantines, internats et sanitaires).
- D'hygiène de ces locaux par l'approvisionnement en eau et en produits détergents et désinfectants.
- D'hygiène corporelle des élèves par l'approvisionnement permanent en eau courante et savon liquide.
- D'hygiène alimentaire par le respect absolu des bonnes pratiques de restauration

(santé du personnel des cantines, hygiène des mains, stockage des produits alimentaires, préparation et conservation des repas).

Activités du programme :

- Promotion de la santé générale.
- Vaccination.
- Promotion de la santé mentale.
- Promotion de la santé bucco-dentaire.
- Education pour la promotion de la santé.
- Controle d'hygiène et salubrité des établissements scolaires.

Moyens à mobiliser :

Pour les UDS en général :

- Ouvrir de nouvelles UDS, afin d'assurer une couverture sanitaire effective de 4000 élèves.
- Créer des UDS de référence pour la prise en charge médicale spécialisée et le suivi des élèves atteints de maladies chroniques.
- ➤ Veiller à la normalisation des UDS (local bien éclairé, aéré, chauffé, climatisé, disposant d'un point de lavage des mains et d'un équipement adapté) pour permettre aux équipes de santé scolaire d'exercer dans des conditions de

travail optimales.

- Renforcer et stabiliser les équipes de santé scolaire qui doivent être composée d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste, d'un psychologue et de trois paramédicaux dont un assistant dentaire.
- Prévoir les moyens didactiques pour l'éducation à la santé qui occupe une place prépondérante en santé scolaire.

■ Pour la prise en charge médicale :

- Fournir aux équipes de santé scolaire les vaccins et les médicaments nécessaires pour le traitement de certaines maladies notamment, le rhumatisme articulaire algue, la gale et la pédiculose ainsi que le trachome pour les wilayas du sud.
- Mettre à disposition des médecins de santé scolaire des wilayas du Sud de loupes binoculaires d'examen grossissants (2.5), pour le dépistage du trachome.

■ Pour la santé bucco-dentaire :

- Compléter la dotation des UDS en fauteuils dentaires et en autoclaves.
- Prévoir le matériel et les consommables nécessaires pour la prévention, le dépistage et la prise en charge de la carie au niveau des UDS.
- Mettre à la disposition de chaque élève du préscolaire et de la 1ere année primaire un kit d'hygiène dentaire (brosse à dents et pâte dentifrice adaptées).

4- Pour la santé mentale :

- En plus du cabinet médical et du cabinet dentaire, il y a lieu d'intégrer un cabinet, répondant avec normes exigées, pour la consultation de psychologie.
- Renforcer les UDS en psychologues notamment celles en charge des enfants à besoins spécifiques pour le dépistage et l'accompagnement de cette catégorie.
- Appuyer la formation des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire en charge des enfants à besoins spécifiques et ce, par les professionnels de la santé en coordination avec les secteurs de l'Education Nationale et de la Solidarité Nationale.

Suivi et évaluation des activités :

- La coordination intersectorielle entre les services de santé, de l'éducation et les collectivités locales est un préalable pour le bon déroulement des activités de santé scolaire.
- Le directeur de la santé et de la population, en coordination avec le directeur de l'éducation, est chargé de réunir le comité de wilaya de santé scolaire au début de l'année scolaire pour arrêter le programme annuel des activités, puis à chaque fin de trimestre pour le suivi et l'évaluation.

Coordination intersectorielle:

- Secteur de la santé.
- Secteur de l'éducation.
- Collectivités locales.
- Associations des parents d'élèves.

Conclusion:

 Malgré son importance, le programme de santé scolaire se confronte à plusieurs défis. Un renforcement des moyens et une meilleure coordination sont nécessaires pour améliorer son efficacité.

Bibliographie:

- Instruction interministérielle n°06 du 02/09/2014 relative à la redynamisation du programme national de santé scolaire.
- Instruction N02 du 11 décembre 2019 relative au renforcement du programme national de santé scolaire et de santé bucco-dentaire en milieu scolaire.